

Arrondissement de Grasse

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS

Siège social:
Hôtel de Ville
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 08 juin 2009

Effectif légal	Présents	Procurations + Absents
17	13	4

N° de la séance : 15

Objet de la délibération : Direction des
Déplacements / Transports - Réalisation
du TCSP Antibes / Sophia Antipolis -
Lancement d'un marché négocié
d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Original
▪ Expédition certifiée conforme à
l'original
Pour le Président,
Le Directeur Général des Services

Christian GUIDOBALDI

N° Enregistrement : BC.2009.093

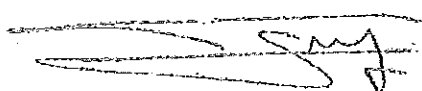
Date de la convocation :
Le 02/06/2009

Certifié exécutoire compte tenu

de l'affichage
en date du 16 JUIN 2009

de la réception s/Préfecture
en date du 16 JUIN 2009

Pour le Président,
Le Directeur Général des Services



Christian GUIDOBALDI

L'an deux mil neuf et le 08 juin à 09h00, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Les Genêts, 449 Route des Crêtes à Valbonne, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Député-Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

PRESENTS :

Jean LEONETTI, Richard CAMOU, Marc DAUNIS, Jean-Pierre DERMIT, Christian BERKESSE, José BERTAINA, René BURON, Richard RIBÉRO, Thierry OCCELLI, Eric MELE, Juliette GIOVANNINI, Françoise GIOANNI, Marguerite BLAZY

ABSENTS :

Alain GUMIEL, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Jean-Pierre MAURIN

Monsieur BERKESSE,

Par délibération du 5 mai 2008, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a approuvé son Plan de Déplacements Urbains (PDU) incluant le projet de Transport Collectif en site Propre (TCSP), lui-même validé par délibération en conseil communautaire du 25 décembre 2008.

Ce projet comprend deux phases, une partie antiboise avec accès au parc de Sophia Antipolis et une seconde partie pour compléter la desserte sôhipolitaine.

Les réflexions en cours relatives à la seconde partie du projet, ainsi que la participation de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis aux projets de recherche et développement relatifs aux nouvelles solutions de mobilité (Citymobil, Cristal...) vont permettre de déterminer la pertinence des ces systèmes innovants de transports publics pour Sophia Antipolis.

Le niveau des études réalisées pour la première partie du projet de TCSP rend possible un passage en phase opérationnelle.

Afin d'assister la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis dans sa charge de définition, de suivi et de la mise œuvre du projet pour sa première partie, il est proposé de lancer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le projet de transport en commun en site propre dit « TCSP » concerné par ce marché sera composé de la section antiboise du tracé ainsi que l'accès au parc de Sophia Antipolis, pour un coût global estimé à 90,7 M€ HT (conditions économiques 2008).

L'assistance à maîtrise d'ouvrage sera particulièrement nécessaire afin de mener à bien les procédures obligatoires liées à ce projet (concertation publique, DUP, dossiers de sécurité...), de lancer et assurer un suivi des études de maîtrise d'œuvre, de restructuration du réseau ainsi que le choix du matériel roulant.

Il est donc proposé de lancer un marché négocié d'une durée de 7 ans, estimé à hauteur de 4 % à 5 % du montant du projet de TCSP relatif à cette mission, hors foncier et acquisition de matériel roulant, soit environ 71 M€ HT.

Vu les crédits qui figurent au budget annexe de l'exercice en cours ;

Il est proposé au Bureau Communautaire :

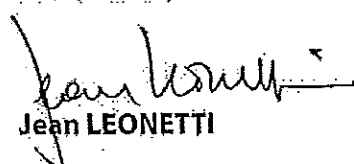
- de lancer une consultation par voie de marché négocié d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'une durée de 7 ans et d'un montant estimé de 4% à 5% du montant total du projet hors foncier et acquisition de matériel roulant ;
- de solliciter des subventions auprès de la Région/ADEME, du Département, de l'Etat et de tout autre organisme compétent ;
- d'approuver les dossiers de consultation des entreprises ;
- d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis à signer les pièces constitutives du marché négocié avec les entreprises qui seront déclarées attributaires par la commission des marchés publics.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRÉSIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDÉ :

- de lancer une consultation par voie de marché négocié d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'une durée de 7 ans et d'un montant estimé de 4% à 5% du montant total du projet hors foncier et acquisition de matériel roulant ;
- de solliciter des subventions auprès de la Région/ADEME, du Département, de l'Etat et de tout autre organisme compétent ;
- d'approuver les dossiers de consultation des entreprises ;
- d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis à signer les pièces constitutives du marché négocié avec les entreprises qui seront déclarées attributaires par la commission des marchés publics.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 08 Juin 2009
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LÉONETTI

Acte envoyé - Imprimer

Date de l'acte : 08/06/2009
Numéro : BC.2009.093
Nature : DE - Deliberations
Objet : Realisation du TCSP Antibes Sophia Antipolis - Lancement d un marche negocie d'assistance a maîtrise d ouvrage
Matière : 1.1 - Marchés publics

Interlocuteur

Nom : SALERNO Maryline

Suivi des transactions**Accusé d'envoi**

Identifiant : 11864323
Référence envoi : IDF2009-06-16T09-31-45.00
Envoyé le : 16/06/2009
à (TU) : 07h34:24

Accusé de réception préfecture

Date de réception : 2009-06-16
Identifiant : 006-240600585-20090608-50-DE

Acte reçu

Date : 2009-06-08
Numéro interne : 50
Code nature : 1
Code matière 1 : 1
Code matière 2 : 1
Objet : Realisation du TCSP Antibes Sophia Antipolis - Lancement d un marche negocie d'assistance a maîtrise d ouvrage
Classification utilisée : 2004-04-01
Document : 006-240600585-20090608-50-DE-1-1_1.pdf

Annexes

Nombre : 0

